

XPS 500

XPS 500 est un isolant thermique pour le bâtiment, se présentant sous forme de panneaux en mousse de polystyrène extrudé.

Domaine d'emploi

XPS 500 est destiné à l'isolation thermique des sols :

- sous un dallage sur terre-plein, conformément aux dispositions de la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3),
- de bâtiment frigorifique, conformément aux dispositions de la norme NF P 75-401-1 (DTU 45.1),
- sous une dalle portée, conformément aux dispositions de l'Eurocode 2 et de la norme NF P18-201 (DTU 21),
- sous une chape/dalle flottante ou un carrelage scellé, conformément aux dispositions de la norme NF DTU 52.10.

Constituants

	XPS 500
Mousse de polystyrène extrudé	Couleur orange

Conditionnement

	XPS 500
Format Longueur x largeur Epaisseurs Finition	1250 mm x 600 mm Voir certificat ACERMI Panneau feuilluré sur les 4 côtés avec usinage centré, surface lisse
Marquage	Chaque colis est étiqueté CE
Conditionnement	Les panneaux sont colisés sur une palette filmée.
Stockage	A l'abri des intempéries sur support plan Les éventuels changements de couleur de la mousse n'affectent pas les performances du produit

Caractéristiques - Marquage CE

XPS 500 est un isolant thermique du bâtiment conforme à la norme NF EN 13164 « Produits manufacturés en mousse de polystyrène extrudé (XPS) ».

Caractéristiques essentielles	Performances		Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	E		EN 13164 : 2012+A1:2015
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(a)		
Conductivité thermique – λ (W/(m.K))	0,034	0,036	
Épaisseur – d (mm)	40 - 60	70 - 120	
Résistance thermique – R (m ² .K/W)	1,20 – 1,80	1,95 – 3,35	
Tolérance d'épaisseur	T1		
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	(b)		
Résistance thermique et conductivité thermique	DS(70,90)		
Stabilité dimensionnelle dans des conditions spécifiées	DLT(2)5		
Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées	NPD		
Résistance aux effets du gel-dégel	CS(10\Y)500		
Contrainte en compression (kPa)	NPD		
Résistance à la traction perpendiculairement aux faces	CC(2/1,5/50)180		
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	Fluage en compression		
Perméabilité à l'eau	WL(T)0,7		
Absorption d'eau à long terme par immersion totale	NPD		
Absorption d'eau à long terme par diffusion	NPD		
Transmission de la vapeur d'eau	(c)		
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	(d)		
Combustion avec incandescence continue			

(a) La performance au feu des produits XPS ne se dégrade pas avec le temps.

(b) Une fois pris en compte les conditions normales dues au vieillissement, les valeurs déclarées de la conductivité thermique restent inchangées dans le temps.

(c) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.

(d) Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et, lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée.

Caractéristiques complémentaires	Performances	
Dimensions utiles	Longueur	1250 mm ± 8 mm
	largeur	600 mm ± 8 mm
Equerrage		≤ 5 mm/m
Planéité		≤ 6 mm/m

Caractéristiques (hors Marquage CE)

Caractéristiques	Référentiel d'essai	Performances
Résistance critique de service Déformation de service Module	DTU 13.3	Rcs ≥ 300 kPa ds_{min} = 1,6 % ; ds_{max} = 2,0 % Es = 10,0 MPa
Classement sol	DTU 52.10	SC1a2 Ch (40 à 120 mm)
Certification ACERMI		12/107/778
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur		A +

Mise en œuvre

Isolation sous un dallage sur un terre-plein (DTU 13.3) et isolation de sol des bâtiments frigorifiques (DTU 45.1) :

Dallage	Référentiel d'essai	1 lit	2 lits
Maisons individuelles	DTU 13.3-P3	e ≤ 120 mm R _{max} = 3,35 m ² .K/W	e ≤ 240 mm R _{max} = 6,70 m ² .K/W
Locaux à usage autre qu'industriel	DTU 13.3-P2		e ≤ 200 mm R _{max} = 5,60 m ² .K/W
Locaux à usage industriel Bâtiments frigorifiques	DTU 13.3-P1 DTU 45.1		

Isolation sous un dallage porté (DTU 21 et Eurocode 2) : en une seule épaisseur jusqu'à 120 mm.

Les panneaux sont posés sur le support conformément aux dispositions des DTU, CPT ou Avis techniques correspondants et dans les conditions d'utilisation précédemment décrites.

Isolation des sols sous une chape/dalle flottante ou un carrelage scellé (DTU 52.10)

Indications particulières

Le produit n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes.

Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) pour des informations complémentaires, dont les précautions à prendre en cas de formation de poussières ou d'usinage.

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte - réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND - décharge classe II).